

emplacement approprié à un aménagement hydroélectrique important, en prévision de l'augmentation de la demande à long terme.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les adjonctions principales à la puissance de production, de 1974 à 1975, se sont limitées à des installations diesel de groupes de plus de 10 MW allant jusqu'à 2 500 kW. L'installation hydroélectrique de 10 MW à Snare Forks s'est poursuivie, et un groupe de 4 MW a été ajouté à la centrale de 18 MW de Taltson; la mise en service de ces deux installations était prévue pour 1976. Les plans d'aménagements de la centrale de 4 MW de Snare Cascades, sur la rivière Snare, ont été achevés.

### Statistique de l'énergie électrique

### 13.6.9

La statistique présentée dans cette section est fondée sur les déclarations de tous les services d'électricité et de tous les établissements industriels qui produisent de l'énergie électrique, destinée ou non à la vente; les chiffres représentent donc l'ensemble de la production et de la distribution d'énergie électrique au Canada. Les services d'utilité publique comprennent les sociétés, commissions, municipalités ou particuliers dont la principale fonction consiste à vendre la plus grande partie de l'électricité qu'ils ont produite ou achetée. Les établissements industriels sont des sociétés ou des particuliers qui produisent de l'électricité principalement pour la consommation dans leurs propres usines.

L'énergie électrique produite en 1975 s'est élevée à 272 624 GWh (1 gigawattheure =  $10^6$  kWh), soit une augmentation de 2,3% par rapport à 1974; entre 1973 et 1974 l'augmentation avait été de 6,4%. Environ 74% de la production totale est d'origine hydraulique, mais les proportions d'énergie hydraulique et thermique varient considérablement d'une province à l'autre. En 1974, elles s'échelonnaient entre 99,7% d'énergie hydraulique et 0,3% d'énergie thermique au Québec, et 100% d'énergie thermique dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les autres provinces alimentées principalement en énergie hydraulique sont Terre-Neuve (98,9%), le Manitoba (96,8%) et la Colombie-Britannique (90,5%). En Ontario, la production hydraulique (49,0%) et la production thermique (51,0%) intervenaient presque à part égale, et la production nucléaire figurait pour 29,6% de la production thermique et 15,1% de la production totale d'énergie électrique de la province. Dans les autres provinces, l'énergie thermique l'emportait sur l'énergie hydraulique: Saskatchewan 38,3%/61,7%, Nouvelle-Écosse 11,4%/88,6% et Alberta 9,5%/90,5%. La production hydraulique venait en tête dans les régions du Nord avec 74% au Yukon et 76% dans les Territoires du Nord-Ouest. Des statistiques détaillées figurent au tableau 13.15.

Le tableau 13.16 donne la statistique sommaire de la production et de la distribution d'énergie électrique par province ou territoire, et les tableaux 13.17 et 13.18 par genre d'établissement. La puissance totale installée au Canada s'élevait à 58 738 MW en 1975, contre 57 480 MW en 1974 et 54 327 MW en 1973. Sur le total de 1974, 51 609 MW provenaient des services d'électricité, et le reste d'établissements industriels. Les exportations vers les États-Unis se chiffraient à environ 15 400 GWh en 1974, soit une diminution de 5,4% par rapport à 1973, et elles sont tombées à 11 376 GWh en 1975; les exportations nettes, qui avaient atteint 12 959 GWh en 1974, ont diminué de 42% pour s'établir à 7 390 GWh en 1975.

La consommation domestique et agricole s'est accrue en moyenne, passant de 8 170 kWh en 1973 à 8 723 kWh en 1974. Le compte annuel moyen pour la consommation domestique et agricole au Canada se chiffrait à \$153,78 en 1974 contre \$137,01 en 1973. Le tableau 13.19 donne des renseignements plus détaillés, y compris le nombre total de clients desservis.

En 1974, le gaz naturel a servi à produire 15,7% de l'énergie thermique fournie par les services d'électricité, le charbon 52,2%, les combustibles pétroliers 10,2% et le combustible nucléaire 21,9%; les proportions correspondantes en 1973 étaient respectivement de 19,4%, 48,9%, 9,5% et 22,2%. Des renseignements sur le genre de combustible utilisé, par province, sont donnés au tableau 13.20.